

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 MARS 2010**

PROCES VERBAL N° 244

L'assemblée Générale s'est tenue dans les salons de la Mutualité, 24 rue Saint Victor, 75005 PARIS.

La séance est ouverte à 10h 45, sous la présidence de Jean-Pierre PAMPILLI.

Sur 967 adhérents à jour de leur cotisation 2009, convoqués à l'Assemblée Générale, 498 ont valablement exprimé leur vote par correspondance.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration ont été heureux de constater que 220 personnes étaient présentes dans la salle et ont participé au déjeuner.

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente.

La Trésorière donne lecture du rapport financier et le commente.

Jean-Yves Perrin donne lecture du rapport des Contrôleurs des comptes.

Le président proclame ensuite les résultats des votes sur les résolutions soumises à l'assemblée.

Première résolution. L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité de l'année 2009, présenté par le président.

➤ Pour : 487 Abstentions : 11

Cette résolution est approuvée.

Deuxième résolution. L'Assemblée générale approuve le rapport financier de l'exercice 2009 présenté par la trésorière.

➤ Pour : 487 Abstentions : 11

Cette résolution est approuvée.

Troisième résolution. L'Assemblée générale approuve le rapport des contrôleurs des comptes ainsi que les comptes de l'exercice 2009 et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.

➤ Pour : 487 Abstentions : 11

Cette résolution est approuvée.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Quatrième résolution. L'Assemblée générale désigne les personnes ci-dessous en qualité d'administrateurs. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

➤ Roger LATRAYE	Pour 478	Contre 1	abstentions 19	réélu.
➤ Jean-Pierre PAMPILLI	Pour 486	Contre 1	abstentions 11	réélu.
➤ Bertrand AIZIER	Pour 467	Contre 3	abstentions 28	élu.

A l'issue de ces élections la nouvelle composition du Conseil d'Administration est la suivante :

M. AIZIER
Mme ATTALI
Mme DULONDEL
Mme GAUTHEY.
M. LATRAYE.
Mme MOULIN
M. PAMPILLI.
Mme PERRIN
M. PHAN.
Mme RACHOU.
M. TARNEAUD.

A l'issue des votes, le Président ouvre le débat et communique un certain nombre d'informations à caractère général.

L'action d'entraide a été renforcée par la création d'une commission sociale dotée d'un budget de 7000 € pour 2010. Il est de nouveau demandé aux adhérents connaissant d'anciens collègues en difficulté de nous contacter et il est rappelé que ces cas seront traités en toute confidentialité.

Les voyages à Bruges/Gand et Florence ont été annulés, faute d'inscriptions suffisantes. Il est également rappelé qu'il reste de nombreuses places pour le circuit en Cappadoce en Turquie du 27 septembre au 4 octobre et pour Le Guatemala / Honduras du 17 au 28 novembre. Les dates limites d'inscriptions sont respectivement les 11 et 30 juin. Nous nous efforcerons d'avancer la date de parution du catalogue 2011.

Il reste également des places disponibles pour tous les prochains spectacles et sorties culturelles.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire très rapidement auprès des responsables concernés.

Sur plus de 900 questionnaires envoyés, afin de mieux connaître vos attentes, seules 43 réponses ont été reçues. Le Président invite les participants qui ne l'ont pas encore fait à retourner ce questionnaire.

ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon

Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Nathalie Rachou informe les adhérents Alumni que, pour des raisons de logistique, les invitations aux cocktails ne peuvent être adressées qu'aux adhérents ayant communiqué une adresse Internet.

Dans la mesure où Novalis refuse de communiquer au Comité d'Entreprise le fichier à jour des retraités, le Président invite tous les retraités qui ne reçoivent pas les communications du CE (invitations à la sortie annuelle et au spectacle de fin d'année, liste des défunts) ainsi que les nouveaux retraités, à se faire connaître auprès de Myriam PLANARD au 01 41 89 15 80.

Le Président déplore que, malgré son intervention l'an passé, NOVALIS ait renouvelé sa menace de suspension du versement de la rente la Mondiale en cas de non retour du certificat annuel, sous 10 jours.

« Afin de mettre un nom sur les visages », B. Vallois suggère de remettre un badge aux participants à l'Assemblée Générale. Par mesure de simplification Nathalie Rachou suggère une étiquette autocollante que chacun pourra compléter. Le Président retient cette idée rationnelle et pragmatique.

En réponse à G. de la Presle qui demande si l'ARIS envisage de participer aux débats sur la retraite, le Président répond que les négociations ont lieu entre le gouvernement et les syndicats (salariés et patronat). Cela n'interdit pas, bien sur, de tout mettre en œuvre pour se faire entendre au plus haut niveau. Mais pour cela il faut être très nombreux et représentatifs. C'est la raison pour laquelle les associations de retraités se regroupent dans des Fédérations puis des Confédérations. L'ARIS a ainsi adhéré à l'UFRB (l'Union Fédérale des Retraités des Banques) et est représentée au Conseil d'Administration par R. Latraye, X. Tarneaud et JP. Pampilli. L'UFRB cherche elle-même à adhérer à une confédération, probablement la CFR (Confédération Française des Retraités). Vous pouvez d'ailleurs prendre connaissance de l'action de l'UFRB dans la revue « l'Ancien de la Banque ».

Xavier Tarneaud pense qu'il n'est pas non plus inutile d'appuyer les démarches de tout autre groupe de pression tel que « sauvegarde retraites » par exemple.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 heures et invite les participants à rejoindre la salle de restaurant pour un déjeuner convivial et festif qui sera présidé par Marc Tabouis.

Le Président